

Programme de valorisation des prairies humides

Contexte et objectifs

Depuis 2011, le Syndicat Mixte du Trégor (SMT) agit pour le maintien des zones humides via un **programme de travaux de restauration** à destination des exploitants agricoles. Entre 5 et 8 hectares sont restaurés annuellement soit un peu plus de 40 hectares depuis le début du programme. De par leurs fonctions, les zones humides représentent un levier intéressant pour l'amélioration de la qualité de l'eau et plus particulièrement l'azote.

- Enjeux du programme

- **AMELIORER** la qualité de l'eau (Azote)
- **CONCILIER** l'usage agricole et les fonctions des zones humides
- **FAVORISER** la biodiversité

- Objectifs

- **AUGMENTER** la surface en herbe sur les exploitations agricoles
- **REHABILITER** ou **RENFORCER** les fonctions des zones humides
- **MAINTENIR** le milieu ouvert

Malgré ce programme de travaux et la promotion des zones humides dans les systèmes herbagers, la déprise de ces milieux se poursuit. Les exploitants nous font part de leurs difficultés à les entretenir. Un des freins à la gestion de ces espaces sensibles est l'absence de matériel adapté sur les exploitations permettant d'intervenir sans dégrader les sols peu portants. De plus, l'engorgement en eau de ces parcelles et une météo fluctuante limitent et restreignent la période d'intervention et leur accessibilité.

Gestion des zones humides : état des lieux sur le territoire (19 communes)

	Surface	%
Surface totale en zones humides sur le territoire du SMT	5358.5	
Surface totale exploitée en zones humides (RPG 2015)*	1536	100
Surface en zones humides pâturées	1114	72,5
Surface en zones humides fauchées et pâturées	361	23,5
Autres surfaces en zones humides (surfaces en rotations culturales, ...)	61	4

*Les communes de Plouénour Ménez et Guerlesquin ne sont pas prises en compte

La surface en zones humides inventoriées sur les communes du SMT représente 5358.5 ha dont 1536 ha sont exploités par le pâturage. La part de prairies en zones humides fauchées a été estimée à 23.5 % (données issues de 81 diagnostics d'exploitation). En extrapolant à l'ensemble du territoire, cela permet d'estimer à 361 ha la surface potentielle gérée par la fauche.

La fauche/exportation, un atout pour l'amélioration de la qualité de l'eau

Dans le cadre du plan de lutte contre la prolifération des algues vertes 2, privilégier ce mode de gestion est parfaitement en cohérence avec les enjeux du territoire. Lutter contre la déprise de ces milieux est un objectif dont l'intérêt environnemental est capital et reconnu: abattement des nitrates par dénitrification, zones tampons permettant de limiter les inondations, réservoir de biodiversité... La gestion des zones humides par la fauche avec exportation est la méthode la plus intéressante d'un point de vue environnemental, à la fois vis-à-vis de l'azote et de la biodiversité.

Disposer d'un matériel adapté permettrait d'augmenter la surface fauchée et ainsi de bénéficier d'un levier plus important pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Réflexion pour la mise à disposition d'un matériel spécifique

Depuis 2017, le syndicat Mixte du Trégor mène une réflexion sur la mise à disposition d'un matériel spécifique. Pour ce faire, une étude technico économique a été commandée auprès de la FDCUMA du Finistère en début d'année. Cette étude propose trois scénarios chiffrés en phase avec la réalité du terrain et le besoin des exploitants (portance du sol, fonctionnement des systèmes d'exploitation, valorisation des produits de coupe...)

Parallèlement, une évaluation des besoins sur le territoire a été menée. Des collectivités semblent intéressées pour permettre une gestion adaptée de espaces naturels sensibles du territoire.

En 2018, cette réflexion se poursuit, notamment par l'organisation de cet après-midi technique permettant de promouvoir des matériels adaptés à la gestion des zones humides. Des rencontres sont envisagées avec différents partenaires pour définir les modalités de mise à disposition d'un tel matériel.

Toute personne intéressée par cette réflexion peut contacter Paul Salaun ou Yann Larhantec au 02.98.15.15.15